



A retenir

- | | |
|----------------|--|
| MILDIOU | Des foyers primaires et des repiquages sont observés : VIGILANCE. |
| OÏDIUM | Le nombre de parcelles avec symptômes est en légère augmentation. |



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2020 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les !](#) » ou consultez le site www.itsap.asso.fr

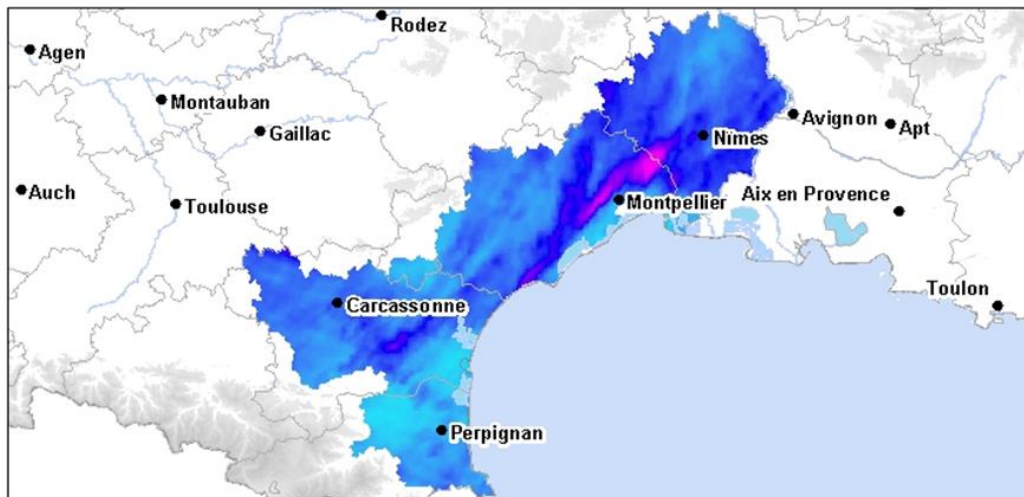
PLUVIOMETRIE

		27-avr.	28-avr.	29-avr.	30-avr.	1-mai	2-mai	3-mai
AUDE	ALAIGNE	20,1	4,2	0	0,2	1,4	1,3	0
	CAZILHAC	16,3	3,7	0	0,2	1,7	4,9	0
	LEZIGNAN	9,8	3,5	0	0,4	1,1	5,5	0
	LIMOUX	15	1,2	0	0,5	0,9	0,2	0,2
	NARBONNE	21,6	1,7	0	0	0,8	1,6	0
GARD	AIGUES-MORTES	18,8	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	20,8	0,3	0,3	2,1	0	0	0
	CARDET	33,4	0,2	0,2	0,1	0	0	0
	CHUSCLAN	34,7	1,1	0,2	2	0	0,5	0
	SAINT-GILLES	42,1	0	0	0,4	0	0	0
	VILLEVIEILLE	92,4	0	0,2	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	26,7	0,9	0	0	0,8	0,3	0
	OLONZAC	11,2	2,8	0,1	0,2	1,7	1,4	0
	POUZOLLES	18,5	0	0	0	1,2	0,1	0
	PUISSERGUIER	21,2	2,5	0	0,2	0,2	0,2	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	38,3	0,5	0	0,1	0,9	0,7	0
	VALFLAUNES	36	0	0	0,1	0	0	0
PO	ESTAGEL	2,7	0,3	0	1,9	1,2	0	0
	LAROCHE-DES-ALBERES	14,6	8,9	0	1,4	3,2	0,4	0
	LLUPIA	8,2	0,7	0	0,7	3	0	0
	PIA	8,6	1,9	0	4,2	0,1	0	0
	RODES	6,6	0,1	0	1	2,5	0	0

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire - échelle du min au max (0 à 100 mm)

Source IFV

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours
au 03/05/20



4200503: mini=3.2mm - maxi=129.9mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **onze-douze feuilles** » (stade 18) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Les toutes 1^{ères} fleurs sont observées, (stade 19 ou BBCH 61) « tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux » sur cépages précoces (Chardonnay) en secteur précoce.

Les stades majoritairement observés varient de « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) à « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57).



3 feuilles étalées
(stade 09 ou E ou BBCH 13)

× Gard - Cas des parcelles gelées :

La reprise des bourgeons secondaires et de la couronne, marquent une forte hétérogénéité des stades phénologiques sur les parcelles partiellement touchées, allant des stades 2/3 feuilles étalées au stade 6/7 feuilles étalées.

COMMENT VALIDER UN FOYER PRIMAIRE ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

Dans le cas du black-rot, la technique fonctionne aussi parfaitement. Mais le temps d'incubation est allongé à 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude

De nombreux symptômes sont observés sur plusieurs secteurs, principalement localisés à l'est du département. Dans certaines situations très particulières et sensibles, la découverte du foyer primaire est concomitante avec l'observation de repiquages parfois importants.

A ce jour, et selon les informations du terrain :

- premier foyer primaire découvert sur feuille (pas sur pampre) à Palaja, secteur Carcassonnais ;
- foyers primaires observés sur 2 parcelles différentes de Carignan à Ornaison ;
- foyers primaires observés en Hautes-Corbières sur Tuchan et Paziols ;
- nombreux foyers primaires, accompagnés parfois de repiquages en hauteur, sur les secteurs du Narbonnais et du Littoral, communes de Nevian et Saint Marcel (Chardonnay et Merlot), Saint Nazaire (Chenanson), Fleury d'Aude (Marselan), Roquefort et Sigean.



Mildiou : Tache d'huile de mildiou et symptôme sur inflorescence.

Pour l'instant, ces contaminations sont localisées sur feuilles, avec des suspicions d'attaques très précoces sur inflorescences encore non confirmées.

× Gard

À ce jour, de nombreux foyers primaires ont été identifiés et il est très probable qu'il y en ait d'autres :

Le 29 avril à Saint Nazaire-des-Gardies : 1 tache sur pampre au sol, non fructifiée ;

Le 1^{er} mai à Saint Gervais : 1 tache au cœur d'une souche de Chardonnay, non fructifiée ;

Le 2 mai à Tavel : plusieurs taches par feuille et parfois par cep en cœur de souche sur du Grenache. Certaines sont légèrement fructifiée ;

Le 4 mai à :

- Saint Maximin : 1 tache par souche au cœur du cep (observées sur 7 souches) dans une parcelle de Grenache, non fructifiée,
- Saint Gervais : 1 tache sur pampre au sol sur Marselan, non fructifiée.

Le 5 mai à :

- Saint Gervais : plusieurs taches en cœur de souche sur plusieurs parcelles inondées par la Cèze à l'automne 2019,
- Chusclan : 1 tache par souche au cœur du cep (observées sur 3 souches) dans 2 parcelles de Grenache, fructifiée,
- Saint Laurent de Carnols : 1 tache par souche au cœur du cep (observées sur 3 souches) dans une parcelle de Grenache,
- Tavel : plusieurs taches fructifères par feuille et parfois par cep en cœur de souche sur du Carignan,
- Domazan : une tache en cœur de souche sur Syrah (sur galets roulés), non fructifiée,
- Générac : fructification directement sur 1 inflorescence de Grenache.

× Hérault

Plusieurs foyers primaires sont découverts sur feuilles les :

- **29 avril** dans la Biterrois à Sérignan,
- **30 avril** dans le Minervois à Oupia, dans le Biterrois à Murviel les Béziers,
- **2 mai** dans le Biterrois à Murviel les Béziers,
- **3 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montblanc,
- **4 mai** dans les Hauts Coteaux à Laurens, dans le Biterrois à Autignac et à Sauvian, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Cazouls d'Hérault et à Saint Thibéry, dans le Montpelliérais à Murviel les Montpellier,
- **5 mai**, dans le Biterrois à Béziers et à Pailhès, dans la Basse Vallée de l'Hérault à Cazouls d'Hérault et à Nézignan l'Evêque et dans le Montpelliérais à Saint-Drézéry.

Ces foyers s'observent sur 1 à plusieurs ceps et se caractérisent par une ou plusieurs taches, sur 1 ou plusieurs feuilles, fructifiées ou non, sur pampres ou en cœur de souche.

Des repiquages sont observés sur feuilles et parfois inflorescences le **5 mai** dans le Biterrois à Murviel les Béziers et à Nissan Lez Enserune.

On note de nombreux symptômes parfois fructifiées.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles et sur inflorescences issus de foyers primaires et de repiquages sont visibles sur l'ensemble des secteurs du vignoble sur les communes de Canet en Roussillon, Montesquieu des Albères, Maury, Rodés, Collioure, Alénia, Clair, Pia, Peyrestortes, Ponteilla, Fourques, Passa, Trouillas Montauriol, Camelas, Tresserre, Le Boulou, Sorède, Vingrau, Rasiguères.

La fréquence des symptômes est très importante et peut dans certaines parcelles être très virulente.

• **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 4 mai) :

J = 4 mai 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
<p>Risque modélisé Mildiou</p>	<p>Le risque mildiou modélisé varie de faible à très fort selon les secteurs.</p> <p>Pyrénées Orientales : Très fort sur tout le département.</p> <p>Aude : très fort dans les secteurs Littoral, Htes Corbières et Narbonnais et passe à fort sur les secteurs Cabardès, Minervois, Corbières Occidentales. Il reste encore faible sur l'ouest du département.</p> <p>Hérault : le risque est fort et très fort sur les secteurs Minervois, Biterrois, Hts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois, une partie de la Basse Vallée de l'Hérault. Il est faible à fort sur l'est du département.</p> <p>Gard : Il est faible sur tout le département.</p>	<p>Le risque modélisé est relativement stable à 7 jours sur toute la région.</p>
<p>Contaminations</p>	<p>Le démarrage des contaminations épidémiques est détecté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pluies du 27 avril sur : Cabardès, Carcassonnais, Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Limouxin, Minervois Est, Minervois Ouest, Bassin Alésien, Costières, Garrigues Sommiérois, Sables, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord et Sud, Vivarais, Minervois, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais, - Les pluies du 30 avril sur : Plaine Nord Tech - Les pluies du 1^{er} mai sur : Malepères, Plaine Sud Tech - Les pluies du 2 mai sur : Vallée de l'Orb-Lodévois <p>D'autres contaminations épidémiques sont détectées sur les pluies du 2 mai sur les secteurs : Cabardès, Corbières occidentales, Carcassonnais, Minervois Est et Ouest</p> <p>Les contaminations liées aux pluies de la semaine passée sont considérées par le modèle comme plus virulentes* sur les secteurs :</p> <p>Aude : Corbières Occidentales, Htes Corbières, Minervois Est et Ouest</p> <p>Hérault : Minervois, Basse Vallée Hérault, Moyenne Vallée Hérault, Montpelliérais, Nord Montpelliérais</p> <p>Gard : Vivarais, Costières, Garrigues Sommiérois, Garrigues Ouest, Sables</p> <p>Pyrénées Orientales : Tous les secteurs (sauf Fenouillèdes et Moyenne Vallée de l'Agly)</p>	<p>Le démarrage des contaminations épidémiques est annoncé sur les pluies prévues pour le 10 mai sur : Littoral, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hts Coteaux, Montpelliérais, Aspres, Bas Conflent, Cru Banyuls, Fenouillèdes, Hte Vallée de l'Agly, Moyenne Vallée de l'Agly.</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies annoncées pour les 10 et 11 mai sur : Cabardès, Corbières occidentales, Htes Corbières, Minervois Est et Ouest, Minervois, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Nord Tech et Plaine Sud Tech</p> <p>Ces contaminations sont considérées comme virulentes* sur les secteurs :</p> <p>Aude : Cabardès, Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Littoral, Minervois Est et Ouest</p> <p>Hérault : Basse Vallée Hérault, Biterrois, Hts Coteaux, Vallée de l'Orb-Lodévois</p> <p>Gard : Sables</p> <p>Pyrénées Orientales : Tous les secteurs</p> <p>Les 1^{ères} sorties sont annoncées à partir du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 mai : Corbières Occidentales, Htes Corbières, Minervois est, Minervois Ouest, Minervois - 7 mai : Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech - 8 mai : Moyenne vallée de l'Agly, Haute Vallée de l'Agly, Cru Banyuls, Bas Conflent, Aspres, Moyenne Vallée de l'Hérault, Montpelliérais, Biterrois, Vivarais, Vallée du Rhône Nord, Vallée de la Cèze, Sables, Garrigues Sommiérois, Costières, Littoral, Cabardès.

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations Vert : rien à signaler

*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 3 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 6 au 12 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 6 au 12 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 13 au 19 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 13 au 19 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 20 au 26 avril 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 20 au 26 avril 2020	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 27 avril au 3 mai 2020 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 27 avril au 3 mai 2020	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 27 avril au 3 mai, si présence de foyers primaires, à partir du	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	-	-	29-avr	Faible	10-mai	Moyen	12-mai	-2,9	↑
	Carcassonne	-	-	-	-	27-avr	Faible	10-mai	Faible	12-mai	-2,6	↑
	Leucate	-	-	18-avr	Moyen	26-avr	Moyen	-	-	10-mai	-1,8	↑
	Lézignan	-	-	26-avr	Limite	27-avr	Limite	10-mai	Limite	12-mai	-1,9	↑
	Narbonne	-	-	26-avr	Limite	26-avr	Faible	10-mai	Faible	12-mai	-1,9	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	28-avr	Faible	11-mai	Moyen	12-mai	-2,8	↑
	Bourdic	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	11-mai	-2,7	↑
	Cardet	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,5	↑
	Générac	-	-	-	-	28-avr	Limite	11-mai	Limite	12-mai	-2,9	↑
	Sommières	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,7	↑
	Tavel	-	-	-	-	-	-	11-mai	Faible	-	-	-
Hérault	Vauvert	-	-	-	-	26-avr	Limite	11-mai	Limite	12-mai	-2,8	↑
	Olonzac	-	-	26-avr	Limite	26-avr	Limite	10-mai	Limite	12-mai	-1,9	↑
	Laurens	-	-	-	-	27-avr	Faible	10-mai	Faible	12-mai	-2,6	↑
	Prades sur Vernazobres	-	-	26-avr	Limite	27-avr	Limite	10-mai	Limite	12-mai	-1,8	↑
	Béziers	-	-	26-avr	Faible	26-avr	Faible	10-mai	Faible	12-mai	-1,6	↑
	Villemagne	-	-	-	-	29-avr	Faible	10-mai	Faible	11-mai	-2,8	↑
	Marseillan	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,6	↑
	Pouzolles	-	-	-	-	26-avr	Limite	10-mai	Limite	12-mai	-2,6	↑
	Plaisan	-	-	-	-	26-avr	Faible	10-mai	Faible	12-mai	-2,7	↑
	Saint Jean de Fos	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,7	↑
	St Christol	-	-	-	-	26-avr	Faible	10-mai	Moyen	12-mai	-2,7	↑
	Frontignan	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,4	↑
	Vailfranès	-	-	-	-	27-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,8	↑
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	-	-	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-2,5	↑
	Perpignan	-	-	26-avr	Moyen	26-avr	Moyen	10-mai	Moyen	12-mai	-1,8	↑
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	29-avr	Faible	11-mai	Moyen	12-mai	-2,9	↑

Evaluation du risque : Le risque est en très forte augmentation sur toute la région.

Observez activement tout symptôme, consultez la météo et restez vigilants à l'annonce de nouvelles pluies.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préservé les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

OÏDIUM (Erysiphe necator)

• Situation aux vignobles

× Aude

Pas de nouveau symptôme décrit à ce jour par rapport à la semaine dernière.

Les 1^{ers} symptômes sous forme « drapeaux » sont observés sur Carignan au stade « boutons floraux agglomérés » dans le secteur des Hautes-Corbières et Corbières.

Des symptômes sont observés sur feuilles sur Chardonnay en secteur Limouxin, à des fréquences parfois importantes.

× Gard

On continue d'observer des formes « drapeaux » sur les parcelles à historique, à une fréquence faible et irrégulière.

Des contaminations de forme « sexuée », sont toujours observées sur cépages sensibles (Carignan, Chardonnay, Roussanne...). À ce jour, la fréquence de ces symptômes est faible (quelques taches par parcelle).

× Hérault

Dans les parcelles à « drapeaux », essentiellement sur Carignan, on observe :

- les 1^{ers} « drapeaux », dans l'unité agroclimatique des Hauts Coteaux et du Biterrois ;
- de nouveaux « drapeaux », dans le Minervois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Nord Montpelliérais ;
- les 1^{ers} repiquages dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et dans le Nord Montpelliérais ;
- de nouveaux repiquages dans le Minervois et dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Sur cépages/situations sensibles, sont notés :

- les 1^{ères} contaminations primaires dans la Nord Montpelliérais ;
- les 1^{ers} repiquages dans la Basse Vallée de l'Hérault ;
- de nouvelles contaminations primaires dans la Basse Vallée de l'Hérault ;

Sur cépages/situations non sensibles

Aucun nouveau symptôme n'est observé.

Le nombre de parcelles et de symptômes est en légère augmentation sur l'ensemble du département.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans le Nord Montpelliérais ;
- « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois ;
- « huit-neuf feuilles » (stade 16) dans le Minervois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et Montpelliérais ;
- « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans les Hauts Coteaux , le Biterrois.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes « drapeaux » sont présents sur Carignan, Roussanne, Macabeu... en toutes zones du vignoble. Des symptômes sur feuilles sont toujours observés. Leur fréquence est forte et le potentiel d'infestation par repiquage reste important.

Evaluation du risque : Le nombre de parcelles avec symptômes est en légère augmentation cette semaine. La période de forte sensibilité de la vigne débute.

Le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité/phénologie des cépages. Surveiller les symptômes dans toutes les situations.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× **Aude :** Le vol et les piégeages se poursuivent sur l'ensemble des secteurs du département à des fréquences très faibles. Les dépôts de pontes continuent sur des parcelles sensibles au stade 15 ou G ou BBCH 55 « boutons floraux encore agglomérés » sur les secteurs précoces du Littoral et du Narbonnais.

× **Gard :** Les 1^e glomérules sont observés sur le secteur de la Costières. Les piégeages de cette 1^{ère} génération montrent une présence faible d'eudémis. Le vol se termine sur l'ensemble du département.

× **Hérault :** Dans les saumurages réalisés ce début de semaine, les toutes 1^{ères} larves au stade L1 sont relevées.

× **Pyrénées-Orientales :** Les papillons sont toujours observés dans les pièges. Les dépôts de pontes se poursuivent et sont visibles sur les secteurs des Aspres Premiers Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly et Verdoube Agly.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés sur les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly, les Fenouillèdes Vallée et Fenouillèdes Coteaux depuis le 4 mai.

Les 1^{ers} glomérules sont visibles dans les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech.

Évaluation du risque : Surveiller les pièges, le dépôt des pontes et réaliser les saumurages.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

× **Pyrénées-Orientales** : Des papillons sont observés dans les pièges

Évaluation du risque : le risque est nul à ce stade.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

× **Aude**

Le 1^{er} symptôme est confirmé sur le vignoble, en secteur Limouxin, sur un Chardonnay au stade « boutons floraux séparés ».

× **Gard, Hérault**

Les taches misent en incubation la semaine dernière n'ont pas donné de fructification (pycnide) et ne sont donc pas validées.

A ce jour, à l'issue des tournées de ce début de semaine, aucun symptôme n'est observé, ni validé. Toutefois, des taches sont en incubation et les tournées vont se poursuivre.

× **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes sur feuilles sont visibles sur les secteurs de la Plaine Sud Tech sur les communes de Montesquieu des Albères et Sorède ainsi que Plaine Nord Tech zone littorale sur la commune de Canet en Roussillon. D'autres symptômes vont apparaître sur d'autres communes des Albères et du Vallespir. La maladie est à surveiller sur les autres secteurs notamment les Aspres Premiers Coteaux et Bas Conflent.



Tache de black rot avec présence de pycnides

Evaluation du risque : Rechercher les symptômes

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Situation aux vignobles**

× **Gard**

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés depuis la fin de la semaine dernière, dans la Vallée de la Cèze et le Bassin alésien.

× **Hérault**

Des symptômes sur feuilles et/ou inflorescences, parfois même sur rameaux sont observés dans le Minervois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

× **Pyrénées-Orientales**

De nombreux symptômes sur feuilles, rameaux et inflorescences sont encore observés dans le vignoble sur Carignan, Grenache... La maladie continue sa progression.



Pourriture grise sur feuilles

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

- **Situation aux vignobles**

× **Aude**

De nouveaux symptômes sont observés sur plusieurs parcelles du réseau dans le secteur Malepère-Razès sur Chardonnay, Merlot et Cabernet-sauvignon à un niveau d'attaque anecdotique (de l'ordre de 2 %) ainsi qu'en Basse-Plaine de l'Aude sur des Chardonnay à

« boutons floraux séparés » et Cabernet Sauvignon à des niveaux d'attaque très importants (de 28 % à 52 %).

× **Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sont observés sur feuilles notamment sur les cépages sensibles (Chardonnay, Muscat à Petits Grains...).

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• **Situation aux vignobles**

× **Aude**

La 1^{ère} larve (L1) est observée le 5 mai dans le Limouxin.

× **Hérault**

Des larves (L1 et L2) sont observées le 4 mai.

× **Pyrénées-Orientales**

Les 1^{ères} larves de stade L1 sont observées le 4 mai sur la commune de Rasiguères.



Larve de *Scaphoideus titanus* de stade L1

RAVAGEURS SECONDAIRES

• **Escargots et limaces**

× **Hérault**

Ils sont observés dans quelques parcelles, parfois en cœur de souches. Des dégâts sont notés dans certaines parcelles.

× **Pyrénées-Orientales**

Des dégâts sont visibles dans des parcelles du secteur de la Plaine Nord Tech. Ces dégâts peuvent être très importants et impacter la future récolte.

• **Cigariers, Ehippigères, Malacosomes du Portugal, *Xylena exsoleta***

× **Vignoble régional**

Ces ravageurs sont observés localement. Peu de dégâts pour l'instant.

Évaluation du risque : le risque reste faible.



Dégâts d'escargots

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Périss SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.